



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taux

Question écrite n° 111854

Texte de la question

M. Arnaud Richard appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les graves difficultés rencontrées par un nombre croissant de personnes qui sont atteintes de troubles de la vue mais qui, trop souvent, en raison d'une prise en charge insuffisantes des frais d'optique (verres correcteurs et montures) de plus en plus onéreux ne peuvent s'équiper afin de corriger cet handicap. Il lui demande de lui indiquer les mesures que le Gouvernement pourra prendre afin d'améliorer la prise en charge de ces équipements par l'assurance maladie, sachant que nombre de personnes concernées rencontrent de plus en plus de difficultés pour faire face au coût d'une assurance complémentaire.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Richard](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111854

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2011, page 6477

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)